

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13646**

Intitulé

Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CESI	Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

230p Coordination de chantiers tous corps d'état

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable de chantier garantit le bon déroulement d'un chantier (préparation, organisation, suivi, contrôle) en veillant à son approvisionnement en fournitures et matériels et en coordonnant les différentes tâches exécutées par les corps de métier présents. Lorsqu'une entreprise de bâtiment ou de travaux publics obtient un marché public ou privé de construction ou de rénovation, celle-ci met en œuvre un processus d'études permettant de produire différents supports tels que :

- les données techniques du chantier (à travers le Cahier des Clauses Techniques Particulières),
- les dispositions administratives (à travers le Cahier des Clauses Administratives Particulières),
- les différents plans relatifs au chantier,
- les différents rapports d'études demandés par le maître d'œuvre.

L'ensemble de ces documents est remis au Responsable de chantier qui doit définir les étapes clés de réalisation du chantier, mesurer les besoins en quantité de matériaux et en matériels, définir les qualifications requises du personnel pour les différentes tâches du chantier et identifier les risques du chantier au regard de la qualité, de la sécurité, de l'environnement et du code du travail.

Dans une logique « Tous corps d'états », le Responsable de chantier a une vision globale du chantier lui permettant de coordonner efficacement les acteurs du chantier. L'aspect humain de cette fonction est essentiel. Il doit savoir diriger et animer une équipe tout en ayant comme objectifs de respecter le niveau d'exigence du client, les délais et le budget imposés.

Le Responsable de chantier pourra mettre en œuvre ses compétences dans les domaines d'activités suivants :

1/ La construction ou la rénovation de logements d'habitation : réalisation de la Voirie Réseaux Divers, du Gros Œuvre, du Clos Couvert, des Lots Techniques et des Finitions.

2/ La construction ou la rénovation de bâtiments du tertiaire (bureaux, écoles, hôpitaux, collectivités, etc.) : mise en œuvre des techniques de la Voirie Réseaux Divers, du Gros Œuvre, du Clos Couvert, des Lots Techniques et des Finitions en tenant compte des réglementations spécifiques.

3/ La construction, la rénovation ou l'entretien des infrastructures de sites industriels : constructions spécifiques (bois, métalliques, etc.), extension de bâtiments, adaptation des matériaux par rapport aux activités industrielles, etc.

4/ La construction ou la rénovation de voiries (routes, autoroutes, voies ferrées, etc.).

5/ La réalisation ou réfection des réseaux (réseaux d'eau : eau potable, tout-à-l'égout, eaux pluviales et/ou réseaux « secs » comme l'électricité, le gaz, la téléphonie, la fibre optique, etc.).

Dans ce contexte, le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics doit prendre en compte les spécificités des métiers liées au secteur d'activité de son entreprise. Il doit également connaître les interactions avec les autres activités réalisées sur le chantier.

Le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics maîtrise les aspects techniques, organisationnels, humains et économiques de son chantier.

Pour cela, il doit faire preuve d'une forte capacité d'adaptation et d'un sens aigu des relations humaines et de la communication puisque, au-delà de la technique, son rôle est à terme de préparer, d'organiser et de contrôler le travail de ses différents acteurs travaillant sous sa responsabilité tout en gardant le contact avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, les fournisseurs, les acteurs externes du chantier (coordinateur SPS, contrôleur technique, inspecteur DREAL, etc.). C'est avant tout un meneur/animateur d'hommes.

Activité 1 : Préparer efficacement son chantier :

Le Responsable de chantier est chargé de réaliser la préparation du dossier chantier remis par le conducteur de travaux ou le chargé d'affaires. Il définit les choix techniques et les modes opératoires. Il détermine les budgets de main d'œuvre, de matériaux et de matériels et prévoit le système d'approvisionnement en matériaux et matériels pour son chantier.

Lors de cette étape, il doit également anticiper les différents risques (qualité, sécurité et environnement) du chantier et mettre en place les moyens de prévention adaptés.

A partir de ces éléments, il planifie le chantier (son déroulement) en définissant un planning des lots principaux du chantier « grande maille » et, au besoin, un planning plus détaillé précisant les tâches à réaliser « fine maille ».

Activité 2 : Assurer l'exécution des travaux :

Tout au long de la réalisation du chantier, le Responsable de chantier assure le déclenchement des approvisionnements et la réception des fournitures et matériels. Il garantit la mise en œuvre des modes opératoires sur le terrain et mesure au fil de l'avancement du chantier l'adéquation des moyens financiers, humains et matériels dans le respect du projet du client et des règles QHSE.

Activité 3 : Encadrer ses équipes travaux :

Le Responsable de chantier est chargé d'organiser et de suivre le travail de ses équipes. Il doit définir clairement les objectifs du chantier

pour mobiliser les membres de son équipe et faire preuve de communication pour solutionner les situations de conflit éventuelles.

Activité 4 : Satisfaire aux exigences QHSE :

Garant de la qualité et la conformité des ouvrages exécutés, le Responsable de chantier doit remédier aux imperfections dans les délais définis par le maître d'ouvrage. Il s'assure également du respect des normes et règles de l'art au cours de l'exécution du chantier.

Enfin, il veille à la bonne application des principes généraux de la prévention des risques en matière de santé et de sécurité et il répond aux exigences environnementales et/ou de construction durable.

Bloc 1 : Préparer efficacement son chantier

Compétences attestées :

- Etudier le dossier chantier
- Préparer le chantier en intégrant les dimensions QHSE
- Planifier le chantier (coûts, délais, qualité, organisation du travail et des équipes...)

Bloc 2 : Assurer l'exécution des travaux

Compétences attestées :

- Installer le chantier
- Déclencher et réceptionner les approvisionnements en fournitures et matériels
- Exécuter ou faire exécuter les travaux
- Assurer le suivi technique du chantier (coûts, qualité et délais)
- Préparer et participer à la réception du chantier et à la clôture

Bloc 3 : Encadrer ses équipes travaux

Compétences attestées :

- Animer l'équipe BTP
- Se positionner en relai RH pour son équipe
- Assurer le suivi et le contrôle des réalisations du chantier

Bloc 4 : Satisfaire aux exigences QHSE

Compétences attestées :

- Répondre aux exigences qualité du client (objectif : 0 réserve)
- Assurer la prévention des risques hygiène et sécurité sur le chantier (objectif : 0 accident)
- Contrôler l'impact environnemental d'un chantier BTP de l'ouvrage (objectif : 0 déchet)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable de chantier Bâtiment et Travaux Publics peut exercer ses activités au sein d'organismes des secteurs d'activités ci-après :

- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation de logement d'habitation,
- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation du secteur tertiaire,
- Bâtiments gros œuvre et second œuvre, dans le cadre de la construction et/ou de la rénovation de sites industriels,
- Travaux publics, dans le cadre de la construction ou la rénovation de voiries (routes, autoroutes, voies ferrées, etc.),
- Travaux publics, dans le cadre de la réalisation ou la réfection des réseaux (réseaux d'eau : eau potable, tout-à-l'égout, eaux pluviales et/ou réseaux « secs » comme l'électricité, le gaz, la téléphonie, la fibre optique, etc.).

- Responsable de chantier,
- Chef de chantier,
- Assistant(e) chef de chantier,
- Chef d'équipe,
- Assistant(e) maître d'œuvre,
- Assistant(e) conducteur de travaux.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations sont réalisées sous forme de projets simulés en centre, rapport professionnel et soutenance.

Pour viser la certification professionnelle complète, le candidat doit valider les 4 blocs ci-dessus, rédiger un rapport professionnel et le présenter oralement devant un jury de professionnels, en se basant sur une expérience en entreprise de 6 mois, consécutifs ou non.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13646 - Préparer efficacement son chantier	Compétences attestées : -Etudier le dossier chantier -Préparer le chantier en intégrant les dimensions QHSE -Planifier le chantier (coûts, délais, qualité, organisation du travail et des équipes...) Modalités d'évaluation : Projet de préparation de chantier simulé en centre

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13646 - Assurer l'exécution des travaux	Compétences attestées : -Installer le chantier -Déclencher et réceptionner les approvisionnements en fournitures et matériels -Exécuter ou faire exécuter les travaux -Assurer le suivi technique du chantier (coûts, qualité et délais) -Préparer et participer à la réception du chantier et à la clôture Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13646 - Encadrer ses équipes travaux	Compétences attestées : -Animer l'équipe BTP -Se positionner en relai RH pour son équipe -Assurer le suivi et le contrôle des réalisations du chantier Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13646 - Satisfaire aux exigences QHSE	Compétences attestées : -Répondre aux exigences qualité du client (objectif : 0 réserve) -Assurer la prévention des risques hygiène et sécurité sur le chantier (objectif : 0 accident) -Contrôler l'impact environnemental d'un chantier BTP de l'ouvrage (objectif : 0 déchet) Modalités d'évaluation : Projet de suivi de chantier simulé en centre

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Jury national unique composé de : - du Président de jury, - 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI - et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.
Après un parcours de formation continue	X	Jury national unique composé de : - du Président de jury, - 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI - et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.
En contrat de professionnalisation	X	Jury national unique composé de : - du Président de jury, - 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI - et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.
Par candidature individuelle	X	Jury national unique composé de : - du Président de jury, - 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI - et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.

Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Jury national unique composé de : - du Président de jury, - 4 membres permanents siégeant pour toutes les délivrances de certification du CESI - et de 2 professionnels du secteur d'activité concerné.
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Responsable de chantier - bâtiment et travaux publics" avec effet au 19 janvier 2017, jusqu'au 21 avril 2022.

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Responsable de chantier bâtiment et travaux publics" avec effet au 19 janvier 2012, jusqu'au 19 janvier 2017.

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 22 mars 2000 publié au Journal Officiel du 29 mars 2000 portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation des titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

110 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.cesi.fr

<http://www.cesi.fr>

Lieu(x) de certification :

CESI 30 rue Cambronne 75015 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CESI d'Aix-en-Provence : Europôle de l'Arbois - Pavillon Martel - Av. Louis Philibert - BP 30 - 13545 Aix-en-Provence cedex 04

CESI d'Angoulême : 40 route de la Croix du Milieu - 16400 La Couronne

CESI d'Arras : 7 rue Diderot - 62000 Arras

CESI de Bordeaux : 60 rue de Maurian - CS 30017 - 33295 Blanquefort cedex

CESI Etablissement de Brest : 2 avenue de Provence 29200 BREST

CESI de Dijon : 10 allée André Bourland - Parc Technologique de la Toison d'Or - 21000 DIJON

CESI de Grenoble : Inovalée - 7 chemin du Vieux Chêne - 38240 Meylan

CESI de La Réunion : Campus Pro - 65 rue du Père Lafosse - Boîte N°4 - 97410 Saint-Pierre

CESI de La Rochelle : Maison des Sciences de l'ingénieur - Pôle Sciences et Technologie - Avenue Michel Crépeau - 17042 La Rochelle Cedex 1

CESI du Mans : Immeuble Newton - 47 av. F-Auguste Bartholdi - 72000 Le Mans

CESI de Lille : Campus SKEMA - Avenue Willy Brandt - 59777 Euralille

CESI de Lyon : 19 av. Guy de Collongue - 69 134 Ecully Cedex

CESI de Montpellier : 169 rue Georges Auric - ZAC de Tournezy - 34070 Montpellier

CESI de Nancy : 2 bis rue de Crédenche - 54600 Villers-lès-Nancy

CESI de Nantes : 1 av. Augustin-Louis Cauchy - Campus de la Chantrerie - CS 10793 - 44307 Nantes Cedex 03

CESI de Nice Sophia Antipolis : 1240 route des Dolines - Buropolis 1 - 06560 Sophia Antipolis

CESI d'Orléans : 1 allée du Titane - 45100 Orléans

CESI de Paris-Nanterre : 93 bld de la Seine BP 602 - 92006 Nanterre

CESI de Pau : 8 rue des Frères d'Orbigny - 64000 PAU

CESI de Reims : 7 bis av. Robert Schuman - 51100 Reims

CESI de Rouen : 1 rue G. Marconi - Parc de la Vatine - 76130 Mont-Saint-Aignan

CESI de Saint-Nazaire : Boulevard de l'Université - Campus de Gavy Océanis - BP 152 - 44603 Saint-Nazaire

CESI de Strasbourg : 2 allée des Foulons - Parc Club des Tanneries - 67380 Strasbourg Lingolsheim

CESI de Toulouse : 16 rue Magellan - 31670 Labège

Historique de la certification :

1993 : Responsable de chantier du bâtiment

2012 : Responsable de chantier bâtiment et travaux publics

Certification précédente : Responsable de chantier du bâtiment